

LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# HYDROPLUS

Supplément à Environnement Magazine – Janvier-Mars 2021



**GESTION DE L'EAU**

## Les solutions fondées sur la nature, l'outil gagnant-gagnant



**SUEZ-VEOLIA**

**Le projet de fusion sème le trouble**

**INTERVIEW**

**Jérémie Steininger,**  
délégué général de l'Atep

**L'AVIS DES PROS**

**Reut : un marché sous contraintes**

- F. Novelli, FNCCR
- F. Nakache, Saur
- S. Loubier, Inrae

**PRODUITS : SPÉCIAL SYSTÈMES INTELLIGENTS**

# RADAR L'ULTRASON EN MIEUX



695,- €  
VEGAPULS 31

Capteur de niveau compact  
avec afficheur intégré

Tous les avantages de la technologie radar:  
[www.vega.com/vegapuls](http://www.vega.com/vegapuls)

# SOMMAIRE

Janvier-Mars 2021

**HYDROPLUS** | ENVIRONNEMENT magazine

Hydroplus est un supplément du n° 1786 d'Environnement Magazine Mars-Avril 2021  
Ne peut être vendu séparément

Édité par  
Les Éditions du Développement durable  
3, Quai Conti - 78430 Louveciennes  
Tél. : 01 30 08 14 14  
hydroplus@groupe-cayola.com

**Directrice de la publication:** Florence Wattel  
**Rédacteur en chef:** Anthony Laurent  
**Rédactrice en chef adjointe:** Agnès Breton  
**Rédaction:** Alexandra Delmolino, Floréane Marinier  
**Secrétariat de rédaction:** Agnès Breton

## PUBLICITÉ

Appoline Chaminade,  
appoline@chaminade-meyer.com  
c.baticne@groupe-cayola.com

## APPELS D'OFFRES ET OFFRES D'EMPLOI

recrutement@groupe-cayola.com  
envirojob.fr  
Tél. : 01 30 08 14 14

## SERVICE ABONNEMENTS

abonnement.diffusion@groupe-cayola.com

## ABONNEMENT 1 AN À ENVIRONNEMENT MAGAZINE ET SES SUPPLÉMENTS, DONT HYDROPLUS

• Tarif France : 217 € TTC

Pour plus d'informations :

voir le bulletin d'abonnement page 50.

**IMPRESSIO**  
Imprimerie de Champagne, 52200 Langres.  
Imprimerie certifiée ISO 14001  
et Print Environnement.

Imprimé sur papier PEFC

PEFC 10-31-2009

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX		
	PAPIER INTÉRIEUR	PAPIER COUVERTURE
PAPIER	Vantage Silk	Magno Plus Silk
GRAMMAGE	90 g	150 g
PAYS D'ORIGINE	Autriche	Allemagne
Taux de fibres recyclées	0 %	0 %
CERTIFICATION	PEFC	PEFC
EUTROPHISATION PTOT	0,032 kg/t	0,03 kg/t

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'éditeur est illicite (article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) 20, rue des Grands-Augustins - 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70 Fax: 01 46 34 67 19.

Dépôt légal à parution  
N° de Commission paritaire: 1124 T 85436  
N° ISSN: 1164-8783

**GROUPE CAYOLA**

Publié par GROUPE CAYOLA  
Les Éditions du Développement durable  
SA au capital de 10000 €  
RCS Versailles 830 632 485

HYDROPLUS est membre de    



12



10



26



34

## L'essentiel

L'ACTU ..... 4  
TÊTES DE PONT ..... 6  
DATAS Les Français, l'eau et le Covid .. 9  
INTERVIEW Jérémie Steininger, délégué général de l'Atep..... 10

## Focus

■ **Eaux usées**  
Les micropolluants méritent un traitement en station d'épuration.....12  
■ **Réseaux**  
Petavit change d'actionnaires et se réorganise..14  
■ **Milieu**  
Malaunay tend un piège aux macrodéchets .....15  
■ **Territoires**  
Limoges Métropole en transition hydrique.....16  
■ **Inondations**  
Les travaux de la Bassée se concrétisent.....17

## L'enquête

■ **Services**  
La fusion Veolia-Suez interpelle les collectivités 18  
*En partant à la conquête de Suez, son principal rival, Veolia a semé le doute chez les collectivités territoriales ayant compétences sur l'eau potable et les eaux usées. Pour s'affranchir de cette guerre des délégataires, la solution ne se trouve-t-elle pas dans le retour en régie ? Un certain nombre d'entre elles ont déjà sauté le pas.*

## Techniques

### Le DOSSIER

■ **Gestion de l'eau**  
Les solutions fondées sur la nature, une étincelle pour l'action ..... 26  
*Alors que l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) va tenir son congrès cette année, les solutions fondées sur la nature qu'elle prône séduisent de plus en plus les acteurs de l'eau. Complémentaires des infrastructures grises, les SFN font désormais parties de leur boîte à outils.*

### L'AVIS DES PROS

■ **Reut: un marché contraint** ..... 34  
F. Novelli, FNCCR ..... 32  
F. Nakache, Saur ..... 34  
S. Loubier, Inrae ..... 36

### SOLUTIONS

■ **Dessalement**  
Des membranes artificielles biomimétiques ... 42  
■ **Eaux industrielles**  
Des stations autonomes pour un traitement simplifié..... 43  
■ **Assainissement**  
Optimiser l'infiltration des eaux usées traitées ... 43  
■ **Services**  
Un jumeau virtuel pour consommer plus intelligemment l'eau ..... 44  
■ **Réseaux**  
Quand le couvercle se fait léger ..... 44  
■ **Assainissement**  
Station de relevage des eaux chargées..... 45  
■ **Eaux pluviales**  
Une Saul écoresponsable..... 45

### PRODUITS

■ **Systèmes intelligents**..... 46

# « Nous souhaitons faire l'économie circulaire »



**Jérémie Steininger,**  
délégué général des Acteurs du traitement des eaux  
de la parcelle (Atep)

**En octobre 2020, l'Ifaa est devenue l'Atep en élargissant le champ de ses compétences de l'assainissement autonome à la récupération, au stockage et au traitement des eaux de pluie, ainsi qu'à la valorisation des eaux non conventionnelles. Rencontre avec Jérémie Steininger, délégué général, qui nous explique cette évolution.**

## **Pourquoi l'Ifaa s'est-il transformé en Atep et élargi son champ d'action ?**

La création du syndicat des Acteurs du traitement des eaux de la parcelle (Atep) repose sur une réflexion engagée à la fin de l'année 2017 au sein de l'Ifaa, le Syndicat national des industries et entreprises françaises de l'assainissement autonome. La controverse autour de l'assainissement non collectif (ANC) née à la suite de la publication d'une étude sur le suivi *in situ* des installations dans le cadre des Assises de l'ANC a été l'événement déclencheur. Ce mode de traitement des eaux usées véhicule depuis une image assez négative. L'Ifaa a décidé d'entrer dans un cercle vertueux, d'aborder le traitement des eaux comme un ensemble de solutions de traitement complémentaires et d'inclure les sujets frères que sont les eaux pluviales et la valorisation des eaux non conventionnelles que sont les eaux usées traitées, les eaux de pluie et les eaux ménagères. Ceci en adéquation avec les conclusions de la seconde partie des Assises de l'eau. C'est au 1<sup>er</sup> octobre 2020 que le nouveau syndicat Atep, issu de l'évolution de l'Ifaa, est créé pour mettre en œuvre la gestion des eaux de la parcelle. Nous abordons désormais des thématiques plus larges. Notre mot d'ordre : une contrainte doit devenir une opportunité. L'ANC, une solution qui a vocation à s'adresser aux particuliers, est souvent vécue, en raison des frais liés à son installation, à ses contrôles et à son entretien, comme une contrainte. Nous souhaitons la faire entrer dans le cercle plus vertueux de l'économie circulaire et de la valorisation des eaux usées traitées qu'elle génère.

## **Comment se situe l'Atep par rapport à l'Ifep ?**

Notre volonté est d'avoir un syndicat fort et uni qui rassemble tous les acteurs du traitement des eaux de la parcelle. L'évolution de l'Ifaa implique de se tourner vers des entreprises auxquelles l'UIE s'adresse déjà par l'intermédiaire de l'Ifep, le syndicat français des industriels de l'eau de pluie. Pour l'UIE, il n'est pas possible que des associations professionnelles en son sein soient concurrentes. L'Ifaa a donc décidé de quitter l'UIE afin de mettre en œuvre son projet d'évolution. La démission est effective depuis le 31 décembre 2020. Si les adhérents de l'UIE fonc-

» SERVICES

# La fusion Veolia-Suez interpelle les collectivités

L'opération de rachat de Suez par Veolia, lancée à la fin de l'été dernier, désarçonne les collectivités compétentes sur l'eau et l'assainissement. Le risque de démantèlement de l'un des deux délégataires historiques sème le doute sur la qualité des offres à venir et leur coût. Un climat qui pourrait favoriser le retour en gestion publique de l'eau.



gique, ces majors représentent environ 80 % de la gestion déléguée des services d'eau et d'assainissement, dont près de 50 % pour Veolia. Sur ces marchés, la partition est bien huilée, Suez et Veolia se plaçant en général sur les plus gros contrats, Saur s'installant comme l'opérateur des petites collectivités rurales. Et si par le passé, les collectivités ont pu se heurter au manque de transparence de concessions signées pour trente ans, la loi Sapin de 1993, en encadrant les procédures de renouvellement des délégations de services publics (DSP), a accru la concurrence et imposé plus d'exigence. Aujourd'hui, la durée moyenne des contrats a été réduite à une dizaine d'années en moyenne. Désormais, les collectivités conservent en général la majorité des investissements, ne déléguant que l'exploitation des services aux opérateurs privés. Durant la dernière décennie, le niveau de concurrence a permis de réduire les marges des délégataires à 1 ou 2 % du prix des contrats, au lieu des 15 à 40 % à la fin des années 1990. Dans ce contexte de gestion déléguée mieux maîtrisée, la nouvelle de la fusion Veolia-Suez suscite les craintes des collectivités.

**Le 30 août 2020, en pleine crise sanitaire et économique mondiale,** Veolia a en effet annoncé son intention de racheter 29,9 % du capital de Suez à Engie, son actionnaire principal. Le numéro un de l'eau en France a mené tambour battant la première étape de son rapprochement qui s'est conclue, le 5 octobre, par une acquisition à 3,4 milliards d'euros. La deuxième étape qui implique l'opération publique d'achat de Veolia sur le reste du capital de Suez, sera plus longue, dix-huit mois au minimum. Pour se conformer aux exigences des autorités de la concurrence, Veolia devra auparavant céder les marchés qui se chevauchent : en France, les déchets et l'activité de Suez Eau France. Sur l'eau, le groupe a déjà proposé un acquéreur, le fonds d'investissement français Meridiam. Cet acteur financier est habitué à travailler avec les collectivités mais ne possède aucune expérience du

**Lyonnaise des eaux, Générale des eaux, ces entreprises industrielles françaises centenaires** devenues Suez et Veolia, ont porté à l'international le modèle de l'école française de l'eau. Devenus leaders mondiaux de la transition écolo-



GESTION DE L'EAU

# Les solutions fondées sur la nature, une étincelle pour l'action

À la croisée des enjeux sociétaux et de biodiversité, les solutions fondées sur la nature ont été impulsées par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) pour valoriser une approche basée sur les cobénéfices. Ce concept émergent a su conquérir la communauté de l'eau, qui souhaite en profiter pour stimuler des projets de gestion de l'eau intégrés dans les territoires.

D'après l'UICN, qui a fait émerger ce concept dès 2009 et l'a inscrit dans son programme mondial en 2013, les solutions fondées sur la nature, dites SFN, sont définies comme les actions visant à protéger, gérer de

**Le recours à des infrastructures vertes**, à côté des infrastructures grises, apparaît comme un bénéfice majeur des SFN.

manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices

pour la biodiversité. En 2015, la Cop 21 a permis au comité français de l'UICN de positionner le concept sur l'action climatique et de légitimer sa place dans l'Accord de Paris. L'atout des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation



au changement climatique a participé à la création d'une dynamique d'appropriation de cette démarche par de nombreux acteurs.

**En matière de gestion de l'eau notamment,** le recours à des infrastructures vertes, en alternative ou en complément des infrastructures grises, apparaît ainsi comme un bénéfice majeur des SFN, qu'il s'agisse de réduire les risques naturels liés à l'eau (inondations, sécheresse,



© Roannaise de l'eau

submersion) ou d'améliorer la gestion qualitative et quantitative de la ressource.

La préservation, la restauration et la création de zones humides permettent de réguler les inondations et de protéger les ressources hydriques lors des sécheresses. La végétalisation d'un bassin-versant ralentit le ruissellement des eaux pluviales, tout comme les mesures agroenvironnementales, dont l'impact est aussi positif sur la qualité de l'eau. La restauration hydromorphologique des cours d'eau participe à la gestion des crues et à la réduction de leur impact. En milieu urbain, la gestion intégrée des eaux pluviales limite les inondations par débordement de réseau et favorise la nature et la lutte contre les îlots de chaleur.

Gage de leur intérêt, une proposition de loi relative aux solutions fondées sur la nature pour protéger la ressource en eau a été déposée en août 2020 par la députée de Charente-Maritime Frédérique Tuffnell. « *Les solutions fondées sur la nature s'appuient sur les services écosystémiques fournis naturellement par des milieux fonctionnels. Il s'agit de faire*

**En milieu urbain, la gestion intégrée des eaux pluviales** favorise la nature et la lutte contre les îlots de chaleur.

*en sorte que les actions liées à la protection ou à la restauration de la biodiversité ne soient plus vécues par les territoires comme une contrainte, mais bien comme un atout »,* estime Margot Holvoet, chargée de mission coordination des SFN à l'Office français de la biodiversité (OFB).

**Au-delà des concepts associés aux SFN** qui constituent ses domaines d'expertise (aires protégées, restauration hydromorphologique des cours d'eau, zones de rejets végétalisées, mesures agroécologiques...), l'OFB structure actuellement ses compétences sur la promotion des SFN. L'établissement pilote ainsi, depuis janvier 2020, le projet Life Artisan, qui durant huit ans va promouvoir des solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature (SAFN). « *Le projet Artisan réunit 28 partenaires, dont l'Ademe, l'UICN et dix collectivités qui testent ces solutions sur des sites pilotes représentatifs de plusieurs enjeux (mangroves en outre-mer, végétalisation urbaine, protection du littoral...).* Dans ce cadre, nous animerons en régions la montée en compétences sur ces pratiques. En outre, les SFN aussi ont été inscrites parmi les dix principes d'engagement des entreprises dans le cadre de l'initiative Engagés pour la nature que nous conduisons pour inciter la mobilisation citoyenne », précise Margot Holvoet.

En 2020, Freddy Rey, directeur de recherche en ingénierie écologique à l'Institut national de recherche pour